



LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE VERS ET À TRAVERS L'ALGÉRIE

Nacer-Eddine Hammouda

CARIM notes d'analyse et de synthèse 2008/75

Série sur la migration irrégulière

Module démographique et économique

Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne (Programme AENEAS)



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration irrégulière
Module démographique et économique
CARIM-AS 2008/75

La migration irrégulière vers et à travers l'Algérie
Nacer-Eddine Hammouda
CREAD, Alger

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration irrégulière préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée par le CARIM à Florence : "La migration irrégulière vers et à travers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée" (6 - 8 juillet 2008).

Ces articles seront également discutés à l'occasion d'une autre rencontre entre décideurs politiques et experts sur le même thème (25 - 27 janvier 2009). Les résultats de ces discussions seront publiés séparément. L'ensemble des papiers sur la migration irrégulière est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/ql/MigrationIrreguliere>.

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Moyennant les données d'une enquête statistique récente sur les migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie, le papier fait état d'un profil particulier de cette population. Etant une première tentative du genre, l'étude commence par décrire la position et le contexte de la problématique suivi d'un bref aperçu méthodologique de l'enquête. Une description classique du profil démographique et socio-économique de cette population est ensuite présentée. L'accent est mis sur l'itinéraire migratoire, sur l'activité économique et le revenu des migrants dans leur pays d'origine, avant le départ, et en Algérie.

Dans la troisième partie, l'étude apporte, suivant une analyse multi-variée, une classification des migrants en opérant une distinction de groupes de migrants selon trois critères différents. Ainsi, les profils types de ceux qui sont en transit et de ceux qui s'installent en Algérie ont été distingués. Vient ensuite, la distinction selon le critère de désir de retour puis selon que la migration est effectuée selon des raisons économiques (travailleurs) ou humanitaires (réfugiés).

Abstract

Using data from a recent survey on sub-Saharan irregular migrants realised in Algeria, this paper stresses the specific profile of this population. As this is the first attempt to empirically approach the topic, the paper starts with an overview of the context and the survey methodology. In the second stage, the paper describes the demographic and socio-economic profile of the migrants. The focus is put on their itinerary and on their economic activity and income, either in the country of origin, before leaving, or in Algeria.

In the third part, the paper, using a multilevel method, presents a classification of migrants following three criteria. The first is on the distinction between those who are in transit and those who intend to remain as immigrants in the country. The second classification distinguishes between migrants whether they intend to return or not. The third is done upon the migration motive, which can be for economic (workers) or humanitarian reasons (refugees)

Introduction

L'immigration irrégulière constitue un phénomène complexe qui recouvre des situations extrêmement variées et donc, par essence difficile à cerner. Force est de constater que les efforts entrepris pour y parvenir sont restés rares jusqu'à présent, malgré la très forte médiatisation du phénomène avec son lot de drames humains rapportés régulièrement par les mass médias. Ces derniers se focalisent beaucoup plus sur le phénomène des *harragas*¹, qui concerne beaucoup plus les Algériens en partance vers l'Europe, et qui est la partie la plus spectaculaire car la plus dramatique mais ce n'est pas forcément la plus importante. Même si actuellement les Algériens quittent directement le territoire national à partir des côtes algériennes, il fut un temps où Algériens et autres migrants du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne s'embarquaient sur la même « galère » à partir des côtes marocaines. C'est à ces moments qu'on s'apercevait que les réseaux de passeurs transfrontaliers s'entremêlaient. Les migrants en situation irrégulière ne sont pas tous des clandestins : ils sont souvent visibles mais n'ont pas eu forcément affaire à l'administration du pays d'accueil. Les migrants en situation irrégulière rentrent généralement de manière régulière sur le territoire national mais ils y restent ensuite de manière irrégulière.

Les règles d'entrée et de séjour des étrangers sur tout territoire (en dehors du leur) varient en fonction de l'origine des immigrants et du pays d'accueil. L'immigration irrégulière revêt des formes diverses et mouvantes : une entrée irrégulière peut ne pas être suivie d'un séjour irrégulier lorsque le pays ne constitue qu'un pays de transit, encore que même le transit est régi par des règles concernant sa durée et l'activité autorisée. A l'inverse, bien des séjours irréguliers peuvent être précédés d'une entrée régulière. Ainsi, nous pouvons distinguer plusieurs types de migrants irréguliers :

- i. ceux qui sont régulièrement entrés dans le pays d'accueil mais dont le séjour (dépassement de la période de séjour légalement permise) et ou le travail (sans permis de travail tel que spécifié par la législation en vigueur) est illégal;
- ii. ceux qui sont régulièrement entrés dans le pays d'accueil mais avec des faux documents (La fraude documentaire : exemple de non maliens entrés en Algérie avec des passeports maliens);

Ces deux premières catégories apparaissent théoriquement dans les enregistrements par la police des mouvements aux frontières. En 2005 le nombre d'entrées régulières de personnes issues de pays subsahariens sur le territoire Algérien était estimé à 20.000.²

- iii. ceux qui sont entrés dans le pays d'accueil de manière illégale puisqu'ils n'ont pas transité par un poste frontalier. C'est le cas des *harragas* qui essayent de rejoindre l'Europe sans aucun document (ni passeport et encore moins de visa). Il faudrait faire une mention spéciale pour les refoulés d'autres pays.

Des filières de plus en plus structurées vont organiser la migration irrégulière dans la mesure où il y a une demande sociale qui s'exprime dans les pays du Sud. Nous lisons dans le rapport de la commission d'enquête du Sénat Français que : « *Les filières d'immigration clandestine constituent une des formes importantes de la criminalité organisée et sont souvent associées à d'autres formes de criminalité organisée comme la prostitution, la production de faux documents, le blanchiment d'argent, voire le terrorisme* ». ³

¹ Traduction de l'arabe « Les brûleurs ».

² Source : ministère du tourisme à partir des statistiques de la police aux frontières.

³ Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 27 octobre 2005. G. Othily, F.N Buffet. France Sénat. Paris; Sénat; 2006; 237 pages (Les Rapports du Sénat, n° 300).

La migration irrégulière est aussi une réponse, sinon une réaction attendue, aux restrictions imposées aux migrants africains pour entrer légalement en Europe. Ces restrictions allaient donner naissance à l'organisation des réseaux de passeurs tant au niveau de l'Afrique qu'au niveau de l'Europe, pour satisfaire les besoins en main d'œuvre des entreprises des pays du Nord.

Dans ce qui suit nous exposerons les profils des migrants irréguliers originaires des pays d'Afrique subsaharienne en Algérie. Ce bilan sera loin d'être exhaustif vu le manque de travaux documentés, mais il permet de mieux connaître et appréhender ce phénomène grâce aux résultats d'une enquête sur le terrain auprès de cette population.

1. Position de la problématique

La migration a connu une médiatisation intense ces dernières années, notamment dans sa dimension irrégulière. Pourtant cette forme de circulation migratoire est millénaire. L'Algérie indépendante a maintenu et a organisé cette circulation qui fonctionne selon des règles institutionnalisées de l'économie de troc.

En fait, à ce jour, en dehors d'un recensement de la population de l'extrême Sud algérien réalisé en décembre 1992 par l'ONS mais dont les résultats n'ont pas été rendus public,⁴ aucune étude approfondie n'a été réalisée sur les migrants subsahariens au Maghreb. Le CISP, accompagné par la SARP, a conduit quelques interventions lors de la réalisation du projet d'Aide au Retour des migrants du Mali, du Niger et de la R.D. Congo vers leurs pays d'origine.

«Le questionnement est classique dans la définition des profils des populations : quels sont les traits sociodémographiques, économiques et socioculturels? Ou encore quelles sont les conditions sociales, avant le départ (dans le pays d'origine) et actuellement dans le pays de transit? D'autres questions subsidiaires, non moins importantes, méritent des analyses approfondies : Quelles sont les causes de leurs migrations, les itinéraires empruntés, les modes et les coûts du voyage? Quels sont les problèmes rencontrés, et leurs perceptions et les souffrances vécues durant le voyage, les perspectives ou leurs attentes?

La population d'étude est celle des immigrés subsahariens en Algérie sur tout le territoire national. Toutefois, l'objectif de constituer un échantillon représentatif de la population immigrée en situation irrégulière en Algérie est une illusion. D'un côté cette population tente de se rendre la moins visible possible afin d'éviter les services de sécurité, mais d'un autre côté elle vit souvent regroupée. D'ailleurs, un segment de cette population est très mobile et tente de continuer son périple vers d'autres étapes de transit ou vers l'Europe».⁵

2. Aperçu sur l'approche méthodologique

«Pour essayer d'appréhender le mieux possible la réalité de l'immigration irrégulière, il a fallu commencer par l'identification de 21 poches de migrants en Algérie, avec l'aide d'un coordinateur de terrain et d'agents de proximité, issus eux-mêmes de l'immigration subsaharienne et sélectionnés pour leur grande connaissance de la réalité du terrain. Sur cette base, un échantillon d'étude a été sélectionné d'une manière très pragmatique».⁶ Donc dès le départ un biais a été introduit à savoir de se focaliser sur les lieux de regroupement de ces populations et donc en ignorant ceux qui se sont insérés de manière individuelle dans la population locale.

⁴ Ce recensement répondait à un besoin urgent vu la situation qui régnait à l'époque du fait d'un afflux massif de Subsahariens suite à différents conflits régionaux et/ou catastrophes naturelles.

⁵ Extrait de l'étude CISP/SARP, 2007.

⁶ Op. cit.

Le premier travail a été de faire un dénombrement approximatif de la population de chaque site (tableau 1). Nous pouvons donc dire *a priori* que l'estimation que nous donnons à savoir 21.500 Subsahariens en situation irrégulière est minimale. La deuxième étape a été de déterminer l'itinéraire et le nombre de personnes à interroger par site, proportionnellement à la taille des poches identifiées. Deux taux de sondage ont été adoptés : 1/20 à Tamanrasset du fait que le gros des migrants irréguliers y résidait au moment de l'enquête et 1/10 pour les autres sites dispersés sur l'ensemble du territoire national. C'est ainsi qu'un échantillon de 2.134 personnes a pu être exploité aux fins d'analyse statistique.

Cette étude est une première du genre au Maghreb et plus particulièrement en Algérie de par l'importance du nombre de personnes touchées par l'enquête, le nombre de sites concernés sur l'immense territoire algérien et enfin le volume des données recueillies. Elle a été reconduite, avec quelques ajustements en 2007 au Maroc. L'ensemble des tableaux suivants est extrait d'une exploitation des fichiers de cette enquête.

3. Caractéristiques générales des migrants irréguliers subsahariens

3.1. Profil sociodémographique

En Algérie, les migrants irréguliers subsahariens sont majoritairement des hommes (83,8%), relativement jeunes. 47,2% ont moins de 30 ans et près des deux tiers ont moins de 35 ans. Toutefois, plus de la moitié des migrants sont mariés. Concernant leur niveau d'instruction, il est visiblement très bas puisque plus des deux tiers ont au plus un niveau primaire. Il faut noter cependant que plus d'un cinquième ont au moins un niveau secondaire dont 5% ont atteint l'université.

Selon l'âge, la grande majorité des migrants subsahariens se situe dans l'âge d'exercer une activité économique. Seulement 2,1% ont moins de 20 ans (Tableau 3).⁷ Ce qui laisse supposer que la majorité des migrants aurait bénéficié d'une éducation de base. Toutefois, les conditions du voyage requièrent une endurance particulière de la part du migrant qui devrait être au-delà d'un certain âge. Ainsi, on retrouve 4 migrants sur 5 (79,5%) dans la tranche d'âges 20-39 ans, considérée comme la force de l'âge surtout pour les populations africaines à espérance de vie basse, et 16,9% entre 40 et 59 ans. Le reste, soit 3,5% des migrants, sont soit des jeunes de moins de 20 ans (2,1%) ou des personnes âgées de 60 ans et plus (1,4%).

Au premier abord, on peut croire que les migrants irréguliers se recrutent en majorité parmi les personnes sans qualification eu égard à leur niveau d'éducation très bas dû à la fois au niveau moyen des populations des pays d'origine et à l'exclusion relative du marché de travail généralement subie par les personnes non qualifiées. Cependant, l'enquête a mis en évidence un constat relativement différent puisque 13,5% des migrants seulement sont analphabètes et 30,3% ont reçu un enseignement coranique. Le reste, soit 56,2% ont un niveau primaire ou plus dont 4,3% ont atteint le niveau supérieur et 14,5% le niveau secondaire.

C'est par extrapolation des résultats de cette enquête que nous avons pu estimer les stocks par nationalité (tableaux 6 et 7). C'est ainsi que selon l'origine des migrants, la plupart proviennent des pays frontaliers (62,3%) surtout du Niger, placé largement en tête avec 11.200 migrants représentant plus de la moitié de l'ensemble (52,1%), et du Mali (2.186 migrants – 10,2%). Suivent ensuite, les pays d'Afrique occidentale dont le Nigeria (1.266 migrants – 5,9%) et le Ghana (1.324 migrants – 6,2%) et l'Afrique centrale dont le Cameroun (1347 migrants – 6,3%) et même de pays lointains. Par ailleurs, la plupart des migrants sont issus du milieu urbain (69,3%) (tableau 8).

⁷ Les mineurs sont exclus du champ de l'enquête.

Selon l'état matrimonial des migrants, au-delà du fait que leur mobilité est essentiellement individuelle dans 83,2% des cas, 40,7% sont des célibataires dont le reste de la famille est resté dans le pays d'origine ou dans un pays tiers (Tableau 4). 16,9% est la proportion des personnes qui se retrouvent en Algérie avec au moins un membre de leur famille (femme et/ou enfants). Toujours par extrapolation, nous avons pu estimer le nombre d'enfants de migrants irréguliers vivant en Algérie à plus de 3.000.

L'examen des raisons de cette migration révèle que la majorité des migrants déclarent des raisons économiques (tableau 10). Le revenu insuffisant dans le pays de départ vient en premier rang de ce type de raisons avec 73,8% des cas. Suivi par le chômage et le manque de perspectives socio-économiques avec respectivement 43,1% et 30% des cas.

Les personnes invoquant des raisons autres qu'économiques, qu'on aurait tendance à classer éventuellement comme réfugiés ou demandeurs d'asile, représentent environ un dixième de l'échantillon. Il s'agit de ceux invoquant des problèmes de sécurité ou d'ordre public avec respectivement 4,1% et 3,1%. Tandis que les persécutions d'ordre politiques, ethniques ou religieuses sont citées auprès de 2,2%, 0,7% et 0,4% respectivement. Contrairement à l'idée communément admise selon laquelle les mobilités africaines seraient plutôt dues à des raisons de conflits, d'insécurité ou de persécution de tout genre, l'enquête révèle ici une ampleur réduite de ces facteurs.

3.2. Activité économique et revenu des migrants avant le départ

La majorité des migrants travaillaient (86,8%) déjà dans leur pays d'origine, mais pour le tiers d'entre eux l'emploi était précaire; c'est-à-dire temporaire ou saisonnier (tableau 11). Par ailleurs, il est difficile d'avoir une appréciation des revenus déclarés dans la mesure où ils couvrent des périodes différentes et des pays différents même s'ils sont exprimés ici dans une même unité de valeur (dollar américain, \$US).

Des questions plus qualitatives mais subjectives permettent de mieux cerner la situation économique du migrant dans son pays d'origine. Un peu plus du quart déclarent que les revenus de leur travail leur suffisaient pour couvrir leurs besoins personnels (tableaux 15). Parmi eux, seulement 16% déclarent que ces revenus permettent aussi de répondre aux besoins de leurs familles. On est bien donc en présence d'une migration économique où le migrant anticipe de meilleurs revenus dans le pays d'accueil bien qu'il n'ait pas, en général, de qualifications particulières. La décision de migration est souvent individuelle et remonte à plusieurs années (tableau 16). 71% des migrants ont décidé de leur mobilité à titre personnel tandis que le reste, soit 29%, ont pris cette décision en concertation avec des parents, des amis ou avec l'encouragement de plusieurs personnes.

3.3. Itinéraire migratoire

Le projet de migration est souvent différé du fait de son coût. En comparant revenus des migrants et coût du voyage, ce dernier correspond à plusieurs mois de labeur. Pour un tiers d'entre eux, la famille est mise à contribution (tableau 19). Un dixième d'entre eux a fait appel au soutien des amis et certains déclarent même s'être endettés pour pouvoir entreprendre leur projet migratoire.

Lorsque le migrant provient d'un pays non frontalier avec l'Algérie, il est parfois obligé d'exercer une activité dans les pays de transit, rendant ainsi son projet migratoire plus aléatoire. Ainsi, un tiers des migrants a exercé une activité professionnelle dans d'autres pays (tableau 22). En outre, c'est aussi le tiers des migrants qui ne sont parvenus à destination qu'après avoir effectué des tentatives répétées (tableau 23).

Contrairement à ce que pourraient laisser entendre les médias, la migration subsaharienne n'est pas seulement une migration de transit puisque plus de la moitié (57%) avait dès le départ un projet d'émigration vers l'Algérie comme destination finale (tableau 23). Le reste, soit 42,2%, sont migration

de transit. La raison principale du choix de la destination finale est la recherche du travail, déclarée par 81,4% des migrants.

Selon l'année de prise de décision d'émigrer, 45% des migrants l'ont faite avant l'année 2000 (Tableau 17). Toutefois, seulement 22% des migrants ont quitté effectivement leur pays d'origine avant cette date. Ceci dénote qu'un délai s'écoule entre la prise de décision et le passage à l'acte de migration. En outre, un peu plus d'un migrant sur cinq a passé au moins 5 années (en 2006) en dehors de son pays d'origine. Parmi les migrants, 26% sont arrivés pendant l'année 2005 et jusqu'à la date de l'enquête réalisée au 1er trimestre de l'année 2006. Cette partie des migrants appartient à une vague très récente de migrant dénotant de la continuité des flux des entrées.

3.4. Situation socioéconomique des migrants en Algérie

L'analyse de la situation socioéconomique des migrants suppose de se focaliser sur leur source de revenu et activité professionnelle en premier lieu. Les autres éléments qui peuvent renseigner sur cette situation se résument dans les conditions d'habitat mais aussi dans l'accès aux divers services sociaux dont l'éducation et la santé.

En réponse à la question sur la raison d'existence actuelle sur le territoire algérien, 58% des migrants ont déclaré y être venus pour rechercher du travail, 21,4% pour transiter en Europe et 13,9% parce qu'ils ont rencontré des difficultés au cours de leur transit (tableau 26). A propos de l'activité, plus de neuf migrants sur dix exercent effectivement une activité professionnelle (tableaux 27). Ceux-là sont majoritairement occupés dans une activité informelle (76,2%) ou occasionnelle (10%) (tableau 28).

On retrouve essentiellement (40,1%) les actifs occupés dans le petit commerce (tableau 29). Il s'agit souvent de la revente en l'état de produits provenant du pays d'origine (artisanat, textile, produits agricoles, etc.). En deuxième position vient l'artisanat (textile, cuir, etc.) avec 19,2% des actifs occupés. Petit commerce et artisanat sont les deux opportunités réelles exploitées par des réseaux sociaux organisés en provenance souvent de la même région du pays d'accueil.

Une autre catégorie de migrant est employée dans le bâtiment, devenu un secteur en forte expansion du fait de l'embellie financière de l'Algérie (9,3%). C'est une main d'œuvre bon marché souvent surexploitée jusqu'au Nord du pays par des auto-constructeurs. L'avantage de ce secteur c'est qu'il offre aussi le gîte pour ses travailleurs. Puis vient le travail domestique qui emploie 6,3% des actifs occupés surtout les femmes. L'exercice de cette activité s'étend jusqu'au Nord du pays. Spiga (2006) et Bensaâd (2008) ont retrouvé aussi des migrants subsahariens dans le secteur de l'agriculture en particuliers à Adrar. Par ailleurs, une proportion assez élevée de migrants s'emploie dans diverses activités (15%).

Pour un tiers des migrants, le revenu perçu du travail est suffisant pour couvrir leurs propres besoins (tableau 30). Les deux tiers restant ont déclaré le contraire. Paradoxalement, la moitié des migrants arrivent, toutefois, à envoyer de l'aide à la famille restée au pays moyennant un transfert d'argent (tableau 31). Parmi ceux-là, une personne sur cinq envoie la moitié de son revenu.

On y voit clairement que l'Algérie devient un pays d'immigration pour des personnes issues des pays d'Afrique subsaharienne. Il existe bel et bien des occasions de travailler et de percevoir un revenu permettant une épargne et même un transfert vers le pays d'origine. Ces occasions se retrouvent beaucoup plus dans le petit commerce (35,6%). Ce qui est à la limite de ce que permet la réglementation en matière de commerce de troc avec les pays voisins, et l'artisanat (17%). Toutefois, on pourra se demander sur la manière dont sont faits les transferts d'argent. Toutefois, l'organisation traditionnelle basée essentiellement sur les réseaux sociaux pourrait, très probablement, représenter le canal principal pour ces transferts. En outre, ces transferts se font de façon assez fréquente dénotant d'une fluidité des mouvements transfrontaliers (tableau 33).

Les conditions d'habitation paraissent relativement acceptables. Les réponses des enquêtés nous renseignent aussi sur l'existence d'un marché locatif, puisque près de la moitié y ont recours (tableau 34). Toutefois un peu plus d'un cinquième des migrants habitants dans des conditions précaires surtout ceux qui trouvent leur abris dans un endroit squatté (6,7%) ou qui ceux qui déclarent ne pas avoir d'habitation fixe (4,9%). Concernant le recours aux services de santé, malgré la gratuité des soins dans le secteur public en Algérie, moins du quart des migrants y ont accès (tableau 35). Cette proportion semble à priori basse mais ne renseigne pas sur l'ampleur réelle de renoncement des migrants aux soins par crainte d'être identifiés par les autorités.

En 2005 le salaire minimal (SNMG) en Algérie était de 10.000 Dinar Algérien (DA). Si l'immense majorité touche moins que ce seuil, il y en a aussi, même si c'est en faible proportion, qui touche plus que le SNMG. Il est possible donc que cette migration irrégulière ait un impact négatif sur les niveaux de salaires dans certains secteurs (BTP, travail domestique, etc.). Pour le moment, cette immigration est confinée au Sud (64%) et plus particulièrement à la wilaya de Tamanrasset (54,8%) (tableau 37).

Mais il semblerait que cette immigration n'est pas permanente (peut-être circulaire) dans la mesure où 70% des migrants envisagent le retour dans le pays d'origine (tableau 38). En effet, ce stock de migrants se renouvelle continuellement du fait de retour forcé (reconduction aux frontières) ou spontané ou encore suite à la poursuite du voyage vers d'autres pays par les migrants de transit.

4. Modélisation des comportements des migrants subsahariens irréguliers

Cette enquête nous permet d'opérer au moins trois distinctions capitales qui méritent une attention particulière afin de rester dans les principes des droits humains des migrants. La première distinction est faite entre les populations immigrées en Algérie et les populations qu'on peut qualifier de transitant par l'Algérie. Une deuxième distinction est établie entre le désir de retour ou de non-retour de cette population vers son pays d'origine. Enfin, la dernière est de l'ordre des Droits de l'Homme. Elle consiste à établir une distinction nette entre les migrants susceptibles d'être classés dans la catégorie de réfugiés, et qui donc pourraient bénéficier d'une protection par le biais de la Convention de Genève et celle des migrants économiques, pour lesquels une procédure de régularisation n'est pas à écarter. Nous avons effectué trois modélisations pour distinguer et hiérarchiser les variables discriminantes, l'une pour le type de migrant (transit ou pas) l'autre pour la migration de retour et enfin la troisième pour distinguer le «réfugié» du migrant économique.

4.1. Migrants de transit versus Immigrés

Les principaux résultats du modèle de régression font une distinction très nette entre ces deux projets migratoires.⁸ La probabilité d'être un migrant de transit est plus forte chez les migrants ayant les caractéristiques suivantes : habitants en zone urbaine, résidants dans les wilayas du Nord, les plus jeunes, les célibataires, ceux qui ont un niveau supérieur, les bons arabisants, les très bons francophones et les bons anglophones, écrit et parlé.

Par contre, la probabilité d'être un immigré en Algérie est plus forte chez : ceux qui se débrouillent le mieux en arabe, ceux qui travaillent actuellement, ceux qui travaillaient dans avec le pays d'origine, ceux qui ont une longue durée de séjour et ceux qui évoquent les liens familiaux comme raison principale de choix de leur destination finale.

⁸ Cf tableau N° 40 en Annexe

4.2. Retour versus non retour vers les pays d'origine

Les distinctions qui apparaissent significatives entre les migrants qui manifestent une intention de retour dans leur pays d'origine et ceux qui n'y pensent pas sont aussi multiples.⁹

Les migrants subsahariens ayant l'intention de retour dans le pays d'origine ont le profil suivant : ils sont plus de migrants familiaux que de célibataires, des nouveaux migrants, ceux qui ont quitté leurs pays à un âge avancé, ceux qui se débrouillent moins bien en arabe, ceux qui ont un haut niveau écrit en arabe, ceux qui travaillaient dans le pays d'origine, ceux qui parlent bien le français, ceux qui résident dans le sud et les femmes, surtout celles issues du milieu urbain.

Il s'ensuit que ceux qui ne possèdent pas ce profil, présentent une moindre propension au retour. En outre, ceux qui ne veulent pas repartir dans leurs pays d'origine, sont ceux qui ne font que transiter par l'Algérie. Enfin, il est aussi à noter que la probabilité de vouloir retourner dans le pays d'origine diminue avec le niveau d'instruction.

4.3. Migrants économiques versus migrants humanitaires

La distinction entre le groupe des migrants économiques et celui des migrants humanitaires fait ressortir les variables les plus explicatives dans l'ordre suivant.¹⁰ D'abord, selon le niveau scolaire puisque la probabilité d'être un réfugié augmente avec le niveau d'instruction. Les migrants résidants au nord de l'Algérie sont les plus susceptibles d'être des réfugiés. Ainsi, les non frontaliers sont les plus susceptibles d'être des réfugiés. La probabilité d'être un réfugié augmente avec l'âge. Ceux dont les revenus sont moyens sont moins susceptibles d'être des réfugiés par contre ceux bénéficiant de hauts revenus sont plutôt réfugiés. On peut donc dire qu'il y a deux types de réfugiés : ceux vivant une situation de précarité extrême et ceux dont la situation est plus ou moins acceptable.

Les migrants les plus anciens sont les moins susceptibles d'être des réfugiés. Ceux qui veulent rentrer chez eux sont deux fois moins susceptibles d'être des réfugiés. Ceux qui ont quitté leur pays le plus tôt sont les plus susceptibles d'être des réfugiés. La combinaison des deux variables (année de départ du pays d'origine et année d'entrée en Algérie) nous renseigne sur l'itinéraire migratoire beaucoup plus long des réfugiés. Ceux qui sont en transit en Algérie ont une probabilité 1,5 fois plus élevée d'être des réfugiés. Les non-célibataires et les non-familiaux ont le plus de probabilité d'être des réfugiés, d'où l'intérêt de reconstituer l'histoire familiale et l'itinéraire migratoire de cette catégorie.

Les plus grands perdants sont incontestablement, ceux qui ont été poussés à fuir leur pays du fait d'une situation sécuritaire ou politique insoutenable. En effet, il s'agit d'une population qui n'était pas préparée à migrer et qui a beaucoup perdu en échange de son déplacement. Coincée dans les pays de transit où elle n'arrive pas à s'intégrer, elle ne peut ni revenir à son pays d'origine, ni rejoindre l'Europe.

Les migrants économiques arrivent à surmonter les difficultés économiques dans la mesure où leurs revenus en Algérie sont supérieurs à ceux dans leur pays d'origine et sont proches du salaire minimum en vigueur dans le pays d'accueil. Ces gains obéissent à ceux que nous enseigne la théorie économique, à savoir une corrélation positive avec le niveau d'instruction et l'existence d'un différentiel du genre en défaveur des femmes.

Comme on peut aisément le constater, ces modèles nous offrent une possibilité d'opérer les distinctions les plus significatives et de construire un profil selon le statut. Ce mode de profilage indique aussi différents modes de circulations migratoires devant permettre aussi des prises de décision selon les cas. D'où la nécessité d'un traitement des migrants au cas par cas.

⁹ Cf. Tableau N° 41 en Annexe.

¹⁰ Cf ; Les résultats dans le Tableau N° 42 en Annexe.

Conclusion

Les premières victimes de l'immigration irrégulière sont les immigrés eux-mêmes. Que ce soit pour la traversée du désert ou de la Méditerranée, les conditions inhumaines de voyage apportent leur lot de drames humains au quotidien qui interpelle la communauté internationale. Les moyens matériels et humains mis en œuvre pour le contrôle de la migration irrégulière sont sans commune mesure avec les besoins socio-économiques des populations concernées.

Bien que le nombre de migrants irréguliers soit relativement faible, leur stigmatisation fait obstacle à l'intégration des autres étrangers en situation régulière. De même, cette manne va alimenter l'économie souterraine, qui est un facteur de déstabilisation sociale.

Tout compte fait, les premiers bénéficiaires de l'immigration irrégulière en amont sont donc les réseaux de passeurs et de faussaires, qui ont su exploiter le mal de vie des jeunes et en faire un marché florissant dont ils exploitent sans aucun scrupule toutes les potentialités. Concernant les migrants irréguliers eux-mêmes : s'agit-il d'un comportement suicidaire? Est ce la désinformation qui fait miroiter un eldorado sur l'autre rive? Quelle lecture peut-on faire d'un phénomène qui prend de l'ampleur? En aval, à l'arrivée dans les pays de destination, le migrant irrégulier est accueilli par les marchands de sommeil et les chefs d'entreprise peu scrupuleux en matière de respect des lois en vigueur concernant la protection sociale ou les conditions de travail. Ces entrepreneurs sont eux-mêmes souvent issus de l'immigration.

Bibliographie

Bensaâd A. «les migrations sub-sahariennes en Algérie», CARIM-RR 2008/01

Blanc-Chaléard M.-C. *Histoire de l'immigration*, Collection Repères, La Découverte Paris, 2001.

CISP/SARP, 2007. «Profils des migrants subsahariens en situation Irrégulière en Algérie». En ligne sur : <<http://www.ram-network.org/IMG/pdf/profilmigralg.pdf>>

Khaled N. & al. «Profils des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie», *Rapport de l'étude SARP CISP, octobre 2006*.

Senat, France. *Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine, n 300, Sénat France - session ordinaire de 2005-2006*.

Spiga S. «les interrelations entre l'immigration sub-saharienne et les activités économiques dans la wilaya d'adrar» pp 227-249 in *Les maghrébins dans la migration internationale* (Musette ed) CREAD, Alger 2006

Annexes

Tableau 1 : Répartition des migrants subsahariens irréguliers selon les zones en Algérie, 2005

Sites	Estimation	%
<i>Centre</i>	2.500	11,63%
<i>Ouest</i>	4.100	19,07%
<i>Sud</i>	13.900	64,65%
<i>Est</i>	1.000	4,65%
<i>Ensemble</i>	21.500	100,0%

Tableau 2 : Répartition des migrants subsahariens en Algérie par sexe, 2005

Sexe	Pourcentage
Hommes	83,8
Femmes	16,2
Total	100,0

Tableau 3 : Répartition des migrants subsahariens irréguliers selon l'âge, 2005

Groupe d'âge	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Moins de 20	2,1	2,1
20 - 24	12,6	14,7
25 - 29	32,5	47,2
30 - 34	18,6	65,8
35 - 39	15,8	81,6
40 - 44	6,6	88,2
45 - 49	6,2	94,4
50 - 54	2,6	97,0
55 - 59	1,5	98,6
60 & +	1,4	100,0
Total	100,0	

Tableau 4 : Répartition des migrants subsahariens irréguliers selon l'état matrimonial

Etat civil	Pourcentage
Célibataire	41,3
Marié(e)	51,2
Divorcé(e)	6,2
Veuf(ve)	1,3
Total	100,0

Tableau 5 : Répartitions des migrants subsahariens irréguliers selon le niveau d'instruction, 2005

Niveau scolaire	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Analphabète	13,5	13,5
Coranique	30,3	43,8
Primaire	23,6	67,4
Moyen	13,8	81,2
Secondaire	14,5	95,7
Supérieur	4,3	100,0
Total	100,0	

Tableau 6 : Répartition des migrants subsahariens irréguliers selon l'origine ou pas d'un pays frontalier, 2005

Pays frontaliers	Effectif	Pourcentage
Non	8105	37,7
Oui	13395	62,3
Total	21500	100,0

Tableau 7 : Répartition des migrants subsahariens irréguliers selon la nationalité, 2005

Nationalité	Effectif	Pourcentage
Niger	11200	52,1
Mali	2186	10,2
Cameroun	1347	6,3
Ghana	1324	6,2
Nigeria	1266	5,9
Bénin	938	4,4
Congo	778	3,6
Liberia	641	3,0
Cote d'ivoire	388	1,8
Togo	271	1,3

Tableau 8 : Répartition des migrants subsahariens irréguliers selon le milieu d'origine, 2005

résidence dans le pays d'origine	Pourcentage
Rurale	30,7
Urbaine	69,3
Total	100,0

Tableau 9 : Répartition des migrants (en %) selon le type de migration, 2005

Type de migrant	Pourcentage
Célibataire	40,7
Familial	16,9
Autre	42,5
Total	100,0

Tableau 10 : Répartition des migrants (en %) selon les raisons d'émigration, 2005

Raisons d'émigration (choix multiples)	Pourcentage
Revenu insuffisant	73,8
Chômage	43,1
Manque de perspectives socioéconomiques	30,0
Problème de sécurité	4,1
Problème d'ordre public	3,1
Persécution politique	2,2
Persécution ethnique	0,7
Persécution religieuse	0,4

Tableau 11 : Répartition des migrants (en %) selon l'exercice d'une activité professionnelle dans le pays de départ, 2005

Activité professionnelle dans le pays d'origine	Pourcentage
non	13,2
oui	86,8
Total	100,0

Tableau 12 : Répartition des migrants ayant déjà exercé une activité professionnelle (en %) dans le pays d'origine selon la durée de cet exercice, 2005

Durée de l'activité professionnelle dans le pays d'origine	Pourcentage
permanente	69,0
temporaire	16,2
saisonnier	14,8
Total	100,0

Tableau 13 : Répartition des migrants ayant déjà exercé une activité professionnelle (en %) dans le pays d'origine selon la situation dans la profession, 2005

type d'activité professionnelle dans le pays d'origine	Pourcentage valide
ouvrier	14,2
employé	23,6
salarié	11,2
artisan	12,5
cadre	1,8
autre	36,7
Total	100,0

Tableau 14 : Répartition des migrants ayant déjà exercé une activité professionnelle (en %) dans le pays d'origine selon le revenu de l'activité exercée, 2005

revenu de l'activité exercée dans le pays d'origine (regroupé)	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<= \$36.00	27,3	27,3
\$36.01 - \$54.00	21,2	48,5
\$54.01 - \$80.00	19,5	68,0
\$80.01 - \$125.00	16,6	84,6
\$125.01+	15,4	100,0
Total	100,0	

Tableau 15 : Répartition des migrants ayant déjà exercé une activité professionnelle (en %) dans le pays d'origine selon la satisfaction vis-à-vis du revenu, 2005

	Pourcentage
suffisance des revenus pour les besoins personnels	26,0
suffisance des revenus pour la famille	16,2

Tableau 16 : Répartition des migrants (en %) selon les personnes ayant aidé à la décision d'émigration, 2005

Qui vous a encouragé dans cette prise de décision ?	Pourcentage
décision personnelle	71,0
parents	13,3
amis	7,8
encouragé par plusieurs personnes	6,4
autres	1,5
Total	100,0

Tableau 17 : Répartition des migrants (en %) selon l'année de prise de la décision d'émigrer, 2005

Année de prise de la décision d'émigrer	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<= 1992	22,7	22,7
1993 - 1999	22,4	45,2
2000 - 2001	16,8	62,0
2002 - 2004	27,1	89,1
2005+	10,9	100,0
Total	100,0	

Tableau 18 : Répartition des migrants (en %) selon le coût financier du voyage, 2005

Combien vous a coûté votre voyage ? (en Dollars US)	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<= \$54.00	27,5	27,5
\$54.01 - \$108.00	22,3	49,8
\$108.01 - \$250.00	18,5	68,3
\$250.01 - \$500.00	16,2	84,5
\$500.01+	15,5	100,0
Total	100,0	

Tableau 19 : Répartition des migrants (en %) selon la source de financement du voyage, 2005

Coût du voyage (Choix multiples)	Pour cent
épargne personnelle	66,0
aide familiale	33,8
aide amicale	10,6

Tableau 20 : Répartition des migrants (en %) selon l'année de départ du pays d'origine, 2005

Année de départ du pays d'origine	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<= 1999	22,4	22,4
2000 - 2002	23,4	45,8
2003 - 2004	28,2	74,0
2005 - 2005	21,4	95,4
2006+	4,6	100,0
Total	100,0	

Tableau 21 : Répartition des migrants (en %) selon l'exercice ou pas d'une activité professionnelle dans d'autres pays, 2005

Activité professionnelle dans d'autres pays	Pourcentage
non	66,9
oui	33,1
Total	100,0

Tableau 22 : Répartition des migrants (en %) selon le rang de la migration actuelle, 2005

Est-ce c'est votre première tentative d'émigration ?	Pourcentage
non	32,7
oui	67,3
Total	100,0

Tableau 23 : Répartition des migrants (en %) selon la destination migratoire finale, 2005

Où désirez-vous émigrer ?	Pourcentage
en Algérie	57,8
en Europe	40,5
ailleurs	1,6
Total	100,0

Tableau 24 : Répartition des migrants (en %) selon le type de migration actuelle en Algérie, 2005

Type de migration	Pourcentage
immigration	57,8
transit	42,2
Total	100,0

Tableau 25 : Répartition des migrants (en %) selon la raison du choix de la destination, 2005

Pourquoi avez-vous choisi cette destination ?	Pourcentage
recherche du travail	81,4
liens de famille	7,0
plusieurs choix	5,4
intégration sociale	3,4
liens amicaux	1,7
autre	1,1
Total	100,0

Tableau 26 : Répartition des migrants (en %) selon la raison de résidence en Algérie, 2005

Pourquoi résidez vous en Algérie ?	Pourcentage
recherche du travail	58,0
transit vers l'Europe	21,4
difficultés de rejoindre l'Europe	13,9
refoulement d'un pays voisin	1,3
autre	2,2
pour plusieurs raisons	3,3
Total	100,0

Tableau 27 : Répartition des migrants (en %) selon l'exercice ou pas d'une activité professionnelle en Algérie, 2005

Activité professionnelle en Algérie	Pourcentage
non	8,8
oui	91,2
Total	100,0

Tableau 28 : Répartition des migrants (en %) selon la source de revenu en Algérie, 2005

Quelle est votre source de revenu en Algérie ?	Pourcentage
travail informel	76,2
des bricoles (occasionnelles)	10,0
sans travail	6,9
activité avec permis de travail	,7
autre	6,2
Total	100,0

Tableau 29 : Répartition des migrants actuellement en exercice d'une activité professionnelle (en %) selon le secteur actuel d'exercice, 2005

Dans quel secteur d'activité exercez-vous actuellement?	Pourcentage
petit commerce	40,1
artisanat (cordonnier...)	19,2
un peu de tout	14,3
bâtiment (manœuvre)	9,3
Travail domestique	6,3
agriculture	,9
autre	9,3
plusieurs secteurs	,6
Total	100,0

Tableau 30 : Répartition des migrants actuellement en exercice d'une activité professionnelle (en %) selon la possibilité ou pas de couvrir les besoins au moyen du revenu perçu, 2005

Avec ce revenu, pouvez-vous subvenir à vos besoins ?	Pourcentage
Non	67,6
Oui	32,4
Total	100,0

Tableau 31 : Répartition des migrants selon la possibilité de transfert d'argent à la famille établie dans le pays d'origine, 2005

Pouvez-vous envoyer une partie de votre argent à votre famille vivant au pays d'origine ?	Pourcentage
Non	51,3
Oui	48,7
Total	100,0

Tableau 32 : Répartition des migrants qui envoient de l'argent au pays d'origine (%) selon la part de l'aide dans leur revenu, 2005

Taux de l'aide au pays d'origine	Pourcentage
un cinquième	11,4
un quart	11,2
tiers	33,9
un demi	43,5
Total	100,0

Tableau 33 : Répartition des migrants qui font des transferts d'argent au pays d'origine (%) selon la fréquence de l'aide, 2005

Fréquence de l'aide au pays d'origine	Pourcentage
chaque mois	33,5
tous les 3 mois	38,1
tous les 6 mois	8,7
une fois par an	3,2
c'est aléatoire	13,5
autres	3,0
Total	100,0

Tableau 34 : Répartition des migrants (%) selon les conditions d'habitat en Algérie, 2005

Où habitez vous régulièrement ?	Pourcentage
location	49,2
hébergé chez quelqu'un	15,9
hôtel	12,0
hammam	7,9
endroit squatté	6,7
Pas d'habitation fixe	4,9
Dortoir	2,7
Cité universitaire	,7
autre	,1
Total	100,0

Tableau 35 : Répartition des migrants (%) selon l'accès aux soins en Algérie, 2005

Accès aux soins Algérie	Pourcentage
non	76,0
oui	24,0
Total	100,0

Tableau 36 : Répartition des migrants (%) selon le montant mensuel du revenu, 2005

A combien s'élève votre revenu mensuel? (en dinars algériens)	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<= 4000,00	23,2	23,2
4001,00 - 6000,00	20,7	43,8
6001,00 - 8000,00	18,6	62,4
8001,00 - 12000,00	20,8	83,2
12001,00+	16,8	100,0
Total	100,0	

Tableau 37 : Répartition des migrants (%) selon la wilaya de résidence (Tamanrasset ou autre)

wilaya	Fréquence	Pourcentage
Tamanrasset	9722	45,2
Autre Wilaya	11778	54,8
Total	21500	100,0

Tableau 38 : Répartition des migrants (%) selon le retour ou non au pays d'origine, 2005

Retour	Pourcentage
Non	29,8
Oui	70,2
Total	100,0

Tableau 39 : Répartition des migrants (%) selon l'année d'entrée en Algérie, 2005

Année d'entrée en Algérie (Regroupé)	Pourcentage	Pourcentage cumulé
<= 2000	23,9	23,9
2001 - 2003	24,3	48,2
2004 - 2004	17,8	66,0
2005 - 2005	27,4	93,4
2006+	6,6	100,0
Total	100,0	

Tableau 40 : Indicateurs distinctifs des migrants subsahariens en transit ou immigré

Etape 15(o)	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
région			602,646	3	,000	
Sud (référence)						
Est	-,096	,088	1,190	1	,275	,909
Ouest	,640	,060	115,630	1	,000	1,896
centre	1,771	,076	547,951	1	,000	5,876
Année d'entrée en Algérie			107,005	3	,000	
<= 03-JAN-2001 (référence)						
04-JAN-2001 - 03-JAN-2004	-,343	,054	39,927	1	,000	,709
04-JAN-2004 - 01-MAR-2005	-,233	,054	18,380	1	,000	,792
02-MAR-2005+	-,578	,057	102,452	1	,000	,561
Type migrant			412,935	2	,000	
Célibataire (référence)						
Familiale	-1,282	,063	408,801	1	,000	,278
Autres	-,399	,048	68,560	1	,000	,671
Groupe d'âge 27 ou moins (référence)			192,443	2	,000	
28 – 35	,084	,048	3,110	1	,078	1,088
36+	-,612	,059	108,600	1	,000	,543
Emploi pays d'origine (oui/non)	-,255	,061	17,308	1	,000	,775
Emploi en Algérie (oui/non)	-1,130	,086	172,386	1	,000	,323
Résidence dans le pays d'origine (urbain/rural)	1,493	,046	1035,195	1	,000	4,449
Niveau d'instruction analphabète (référence)			92,570	5	,000	
coranique	-,091	,064	2,045	1	,153	,913
primaire	-,138	,068	4,177	1	,041	,871
moyen	,297	,080	13,859	1	,000	1,346
secondaire	,471	,088	28,364	1	,000	1,601
supérieur	,521	,139	14,057	1	,000	1,684
Arabe écrit			116,994	4	,000	
Non (référence)						
Peu	-,795	,082	93,318	1	,000	,452
moyen	-,151	,102	2,198	1	,138	,860
Bien	-,278	,119	5,445	1	,020	,757
très bien	,841	,218	14,967	1	,000	2,320
Français écrit			110,163	6	,000	
Non (référence)						
Peu	-,079	,086	,841	1	,359	,924
moyen	,495	,108	20,990	1	,000	1,641
Bien	,125	,119	1,109	1	,292	1,133
très bien	1,277	,163	61,043	1	,000	3,584

Etape 15(o)	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
Anglais écrit			72,609	4	,000	
Non (référence)						
Peu	,596	,123	23,510	1	,000	1,814
moyen	,302	,150	4,069	1	,044	1,353
Bien	-,544	,150	13,083	1	,000	,580
très bien	-,229	,221	1,066	1	,302	,796
Arabe parlé			24,210	4	,000	
Non (référence)						
Peu	-,030	,067	,197	1	,657	,971
Moyen	-,051	,075	,469	1	,493	,950
Bien	-,447	,099	20,191	1	,000	,640
très bien	-,528	,212	6,226	1	,013	,590
Français parlé			49,019	5	,000	
Non (référence)						
Peu	,183	,081	5,118	1	,024	1,200
Moyen	-,439	,099	19,624	1	,000	,645
Bien	-,222	,113	3,871	1	,049	,801
très bien	-,386	,155	6,171	1	,013	,680
Anglais parlé			176,323	4	,000	
Non (référence)						
Peu	,101	,114	,775	1	,379	1,106
Moyen	,396	,140	7,971	1	,005	1,487
Bien	1,508	,139	117,605	1	,000	4,519
très bien	2,230	,200	124,198	1	,000	9,301
Pourquoi ce choix de destination			147,161	5	,000	
liens de famille (référence)						
liens amicaux	,585	,175	11,222	1	,001	1,795
recherche du travail	,261	,086	9,185	1	,002	1,299
intégration sociale	1,299	,142	83,792	1	,000	3,664
autre	-,127	,222	,328	1	,567	,880
plusieurs choix	,943	,124	57,664	1	,000	2,569
Constante	,884	2902,042	,000	1	1,000	2,420

Source : traitement des données de l'enquête « Les migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie ». SARP/CISP-HCR, Alger, 2005

Tableau 41 : Indicateurs distinctifs des subsahariens selon le désir de retour ou de non retour en 2005

Etape 18(r)	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
Sexe (femme/homme)	,316	,057	30,633	1	,000	1,372
Région						
Sud (référence)			52,533	3	,000	
Est	,137	,087	2,456	1	,117	1,146
Ouest	,382	,055	48,311	1	,000	1,465
Centre	,022	,064	,118	1	,732	1,022
Année de sortie du pays d'origine						
2001 ou avant (référence)			291,991	2	,000	
2002 - 2004	,473	,041	132,711	1	,000	1,604
2005+	,791	,048	274,114	1	,000	2,206
Type migrant						
Célibataire (référence)			88,142	2	,000	
Familiale	,589	,064	83,709	1	,000	1,802
Autres	,262	,043	36,710	1	,000	1,299
Groupe d'âge 27 ou moins (référence)			160,897	2	,000	
28 - 35	,291	,042	48,147	1	,000	1,338
36+	,686	,054	160,563	1	,000	1,986
Emploi pays d'origine (oui/non)	,493	,050	98,516	1	,000	1,637
Emploi en Algérie (oui/non)	,389	,062	39,777	1	,000	1,476
Résidence dans le pays d'origine (urbain/rural))	,200	,042	22,966	1	,000	1,221
Niveau d'instruction						
Analphabète (référence)			84,330	5	,000	
Coranique	-,412	,061	45,374	1	,000	,662
Primaire	-,348	,063	31,003	1	,000	,706
Moyen	-,577	,074	60,192	1	,000	,561
Secondaire	-,249	,079	9,990	1	,002	,780
Supérieur	-,531	,108	24,038	1	,000	,588
Arabe écrit						
Non (référence)			260,383	4	,000	
Peu	,848	,075	129,232	1	,000	2,334
Moyen	1,058	,097	118,181	1	,000	2,881
Bien	1,339	,108	154,432	1	,000	3,815
Très bien	,579	,237	5,990	1	,014	1,785
Français écrit						
Non (référence)			17,946	6	,006	
Peu	-,121	,083	2,131	1	,144	,886
Moyen	-,202	,102	3,925	1	,048	,817
Bien	-,253	,115	4,858	1	,028	,776
Très bien	-,657	,157	17,549	1	,000	,518

Etape 18(r)	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
Anglais écrit			114,408	4	,000	
Non (référence)						
Peu	-,230	,121	3,600	1	,058	,794
Moyen	,381	,149	6,535	1	,011	1,464
Bien	,579	,152	14,417	1	,000	1,783
Très bien	-,777	,175	19,790	1	,000	,460
Arabe parlé			236,499	4	,000	
Non (référence)						
Peu	,171	,065	6,930	1	,008	1,186
Moyen	-,737	,068	117,586	1	,000	,479
Bien	-,885	,086	106,781	1	,000	,413
Très bien	,107	,223	,232	1	,630	1,113
Français parlé			73,845	5	,000	
Non (référence)						
Peu	,154	,079	3,841	1	,050	1,167
Moyen	,083	,093	,788	1	,375	1,086
Bien	,394	,108	13,287	1	,000	1,484
Très bien	1,102	,153	52,013	1	,000	3,010
Anglais parlé			19,623	4	,001	
Non (référence)						
Peu	,283	,113	6,233	1	,013	1,327
Moyen	-,297	,138	4,613	1	,032	,743
Bien	,218	,144	2,291	1	,130	1,243
Très bien	,193	,168	1,320	1	,251	1,212
Pourquoi ce choix de destination			13,690	5	,018	
Liens de famille (référence)						
Liens amicaux	,054	,143	,143	1	,705	1,056
Recherche du travail	-,045	,072	,380	1	,537	,956
Intégration sociale	-,350	,114	9,438	1	,002	,705
Autre	,022	,196	,012	1	,912	1,022
Plusieurs choix	,038	,100	,145	1	,703	1,039
Destination (transit/ immigrant)	-,415	,041	100,606	1	,000	,660
Récidive (non/oui)	-,256	,041	38,752	1	,000	,774
Constante	1,015	2902,023	,000	1	1,000	2,760

Source : traitement des données de l'enquête « Profil des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie ». SARP/CISP-HCR, Alger, 2005

Tableau 42 : Indicateurs distinctifs des subsahariens selon le statut de réfugiés ou de migrant économique

Etape 10(j)	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
Région			172,309	3	,000	
Sud (référence)						
est	,242	,234	1,073	1	,300	1,274
Ouest	,301	,161	3,485	1	,062	1,352
centre	1,749	,152	132,625	1	,000	5,748
Niveau scolaire			149,381	5	,000	
Analphabète (référence)						
coranique	-1,445	,275	27,564	1	,000	,236
Primaire	-,541	,212	6,484	1	,011	,582
Moyen	-,021	,206	,010	1	,920	,979
Secondaire	,378	,198	3,665	1	,056	1,460
Supérieur	1,417	,219	42,001	1	,000	4,126
retour (oui/non)	-,596	,111	29,125	1	,000	,551
Année de sortie du pays d'origine			27,405	2	,000	
2001 ou avant (référence)						
2002 – 2004	-,674	,130	27,028	1	,000	,510
2005+	-,253	,206	1,508	1	,219	,776
Frontalier (1) oui vs non	-1,782	,177	100,882	1	,000	,168
Type migrant			6,196	2	,045	
Célibataire (référence)						
Familiale	-,098	,158	,385	1	,535	,906
Autres	,238	,128	3,470	1	,062	1,269
destination(1) transit vs immigré	,398	,132	9,057	1	,003	1,489
Année d'entrée			67,889	4	,000	
<= 2000 (référence)						
2001 – 2003	1,409	,186	57,108	1	,000	4,091
2004	1,532	,208	54,001	1	,000	4,626
2005	,988	,210	22,173	1	,000	2,687
2006	1,209	,370	10,656	1	,001	3,349
REVENU			71,134	4	,000	
4000 ou moins						
4001,00 - 6000,00	-,014	,205	,004	1	,947	,987
6001,00 - 8000,00	-,821	,222	13,672	1	,000	,440
8001,00 - 12000,00	,660	,177	13,916	1	,000	1,934
12001,00+	,091	,181	,253	1	,615	1,095
Groupe d'âge			122,766	2	,000	
27 ou moins (référence)						
28 – 35	1,382	,152	83,222	1	,000	3,984
36+	2,006	,184	119,291	1	,000	7,436
Constante	-3,638	,116	986,914	1	,000	,026

Source : traitement des données de l'enquête « Profil des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie ». SARP/CISP-HCR, Alger, 2005